senté par M. LEHUT, tendant au rejet des protestations.

Considérant que l'école communale de garçons est trop petite pour contenir les 580 élèves qui la fréquentent, que des classes comptent *jusque* 110 enfants, contrairement aux règlements ; que le projet le plus économique *et le seul possible pour agrandir les classes* d'après les études sérieuses de la commission des travaux et de M. Mac Corkell, architecte à Hénin-Liétard, est d'offrir le local de la mairie, lequel, construit il y a 60 ans, alors que Billy-Montigny ne comprenait que 350 habitants, ne répond d'ailleurs plus aux besoins d'une ville de 7.000 âmes et qui ne fait que s'accroître tous les jours en raison de l'industrie minière ;

Considérant que la propriété de M. Tourtois, d'une contenance de 64 ares, entourée de murs, dans laquelle se trouve un château luxueux bâti il y a trente ans environ, dont la conservation est parfaite, avec logements annexes, maison de concierge, dépendances, etc., a une valeur incontestablement supérieure au prix offert par ledit propriétaire ;

Considérant que le terrain, à lui seul, faisant face aux rues de la Gare et Etienne-Dolet, représente une valeur minimum de 64.000 fr. ;

Que les *réclamations des habitants sont surtout* présentées contre l'augmentation des contributions devant résulter de ladite acquisition, fait non justifié par eux ; qu'un conseiller municipal protestataire a passé dans toutes les maisons des commerçants, accompagné de deux personnes vivant ou ayant des accointances très prononcées et notoires avec la Compagnie des mines de Courrières, laquelle est intéressée au plus haut chef à ce que l'acquisition ne soit pas faite par la commune, par suite de sa lourde responsabilité dans les cas d'affaissements et de détérioration ;

Considérant que ces trois personnes ont surpris la bonne foi des contribuables en leur annonçant qu'un emprunt de 103.000 francs *allait doublé les impôts* ainsi que les licences des débitants de boissons.

Considérant que le budget de 1908 se traduisait par un déficit, alors que le reliquat de cet exercice accuse une encaisse de 20.217 francs 12 centimes ;

Que la Compagnie des mines de Courrières, en ne se prêtant pas aux combinaisons du conseil municipal, qui aboutiraient à un chemin tracé à travers ses propriétés ne diminue en rien, comme elle veut l'insinuer, la valeur de la propriété de M. Tourtois ;

Qu'au contraire, la commune, en renonçant à créer un chemin qui aurait relié la rue Etienne-Dolet à la route nationale numéro 43, gagnera 2 ares 80 centiares de terrain (8 mètres de largeur sur 35 mètres de fond, qui aurait servi audit chemin), et dont elle pourra tirer profit en le revendant ;

Que le déplacement de la mairie ne peut nuire qu'au commerce de quelques cabaretiers de son voisinage *et à personne d'autre* ;

Que l'intérêt général des habitants n'est nullement compromis, que la situation financière de la commune de Billy-Montigny est moins mauvaise qu'on se plait à l'insinuer, car si les charges ont augmenté en raison de son grand développement, les revenus ont, eux aussi, suivi une progression analogue ;

Que l'emprunt de 103.000 francs ne ferait augmenter les contributions que d'une façon insignifiante ;

Qu'au budget primitif de 1910, la première annuité pour remboursement de cet emprunt y figure pour 5.783 francs 60 centimes, ce qui n'a fait augmenter l'insuffisance de revenus sur 1909 que de 488 francs ;

Que les protestations dont il s'agit ont été un peu le résultat des démarches auprès des personnes qu'on a voulu induire en erreur, et surtout une manifestation des habitants hostiles à l'administration communale.

Par ces motifs, le conseil municipal, envisageant non seulement la situation présente de la commune, mais aussi son avenir, persuadé qu'il fait un acte de bonne administration ; qu'il réalise dans des conditions avantageuses, l'acquisition de la propriété de M. Tourtois.

Rejette, par un vote au bulletin secret, toutes les réclamations produites à l'enquête et maintient dans toutes ses dispositions ses délibérations antérieures.

Le vote au bulletin secret a donné les résultats suivants :

Pour rejeter les protestations : 15 voix ;
Pour les accepter : 2 voix.

Avant le dépouillement, M. DUGARDIN a déclaré qu'il avait mal compris la manière de voter et, bien que son bulletin soit « non », il entendait, lui aussi, rejeter les protestations.

Le vote ainsi rectifié est donc :

Pour rejeter les protestations : 16 voix ;
Pour les accepter : 1 voix.

En conséquence, l'assemblée prie M. le préfet de ne pas tenir compte des réclamations et d'autoriser la commune à faire l'acquisition définitive de la propriété de M. Tourtois.

CARVIN

LE CONCERT. — Le concert donné par les Trompettes, à l'occasion de leur départ pour le concours d'Albert, avec le concours de l'Harmonie Municipale, a pleinement réussi. C'est en foule que le public s'est porté vers le kiosque pour entendre exécuter les morceaux d'un copieux programme qui a satisfait les plus difficiles.

SUCCES. — Nous apprenons avec plaisir les succès remportés par les *Trompettes*, qui ont pris part au concours d'Albert, et par la section des adultes de la gymnastique « L'Intrépide », qui a pris part au concours de Braine-le-Comte.

Nous invitons les Carvinois à pavoiser *leurs maisons en leur honneur* et les sociétés locales à assister à la réception qui leur sera faite à leur rentrée ce soir lundi.

Réunion à la gare de Carvin.

L'heure de la rentrée sera donnée par des affiches spéciales.

Saint-Omer

LA FÊTE DE St-OMER

Hier a eu lieu à Saint-Omer, la fête organisée par la société des fêtes publiques et de bienfaisance, avec le gracieux concours de la municipalité. La société s'était assurée le concours de la société des fêtes du Courgain de Calais qui avait envoyé une délégation avec la Reine et ses demoiselles d'honneur.

RECEPTION A LA GARE

A 11 heures, à l'arrivée du train de Calais, il est impossible de pénétrer dans la gare, tellement la foule est compacte. C'est à grande peine que les landaus devant emmener la reine et ses demoiselles d'honneur peut se frayer un passage. A leur descente de wagon, elles sont saluées par M. Van Zeller d'Osthove, président de la société des fêtes, MM. Fleury, Bernard, Tassard. M. Van Zeller offre son bras à la reine et gagne la salle d'attente de 1re classe.

A ce moment la pluie se met à tomber. A 11 heures un quart, la musique communale vient se ranger devant la gare. La pluie ayant cessé, la reine prend place dans un landau, acompagnée de M. Van Zeller d'Osthove. On gagne la mairie, où doit avoir lieu la réception par la municipalité. Fermant la marche, vient l'excellente fanfare du Commerce d'Aire-sur-la-Lys.

A LA MAIRIE

A midi moins le quart, le cortège arrive à l'Hôtel de Ville. Les reines du Courgain et de Saint-Omer sont reçues à leur descente de landau par M. le sénateur maire de Saint-Omer et les membres de la municipalité, dans le péristyle de l'Hôtel de Ville transformé *en un vaste salon orné de fleurs* et de verdure.

M. *le maire* souhaite la bienvenue à la reine du Courgain ainsi qu'à ses demoiselles d'honneur, puis M. Bernard, le distingué commissaire des fêtes, qui est pour ainsi dire l'organisateur de la fête, adresse un discours à M. le maire. Il le remercie, ainsi que la municipalité, d'avoir bien voulu présider la cérémonie du couronnement de la muse de la lingerie.

Aussitôt que M. Bernard eut terminé son discours, des bravos éclatent dans la salle.

Puis M. le maire couronne la muse de la lingerie de Saint-Omer.

M. Van Zeller, au nom du Comité offre aux reines ainsi qu'aux demoiselles d'honneur, un cadeau et les embrasse. Il remet à MM. Bernard et Tassart, une médaille pour le dé*vouement qu'ils apportent* à la société.

La cérémonie du couronnement a pris fin vers 1 heure.

LE CORTEGE

A 4 heures, la muse et ses demoiselles d'honneur furent reçues par le sous-préfet.

A 4 heures et demie, elles ont été reçues au Cercle du Commerce. Le président les a félicitées de leur élection puis M. Devin leur a lu une poésie faite à leur intention.

A 5 heures et demie, le cortège se met en route. Les sapeurs-pompiers ouvrent la marche, suivis du char de l'Horticulture ; puis vient la Fanfare la « Libérale de Blendecques », suivie d'un groupe de chinois et de toréadors.

On remarque le char des Sports, la Fanfare des Vétérans, le char le vaisseau « Le Vengeur », le char de la Jeunesse Républi*caine de Saint-Omer*. Ce char était très joli et a fait l'admiration de tous. Nous *renonçons à nommer* tous les chars, car ils étaient trop nombreux.

Le char contenant la muse et ses demoiselles d'honneur était admirablement décoré de plantes naturelles.

Au passage du landau contenant la reine du Courgain et ses demoiselles d'honneur, la foule criait : Vive la reine et vive Calais ! Des bravos saluent aussi la muse de Saint-Omer *et c'est justice*. Mlle Elise Leroy est charmante dans son costume.

Les audomarois se souviendront longtemps de cette belle fête qui à tous les points de vue, a été des plus réussies.

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs et nous espérons qu'ils recommenceront.

La quête faite au cours de la cavalcade a dû être fructueuse. Les malheureux de St-Omer auront leur part des réjouissances.

TRIBUNE MINIERE

Rapports de Délégués mineurs

Aux mines de Lens

FOSSE N° 5. — Le délégué mineur Brenet Joseph adresse au préfet la lettre suivante :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un accident est survenu au sieur Apourceau Charles, demeurant à Avion, rue Jules-Pierron ; l'accident est arrivé à l'étage 244, le 27 avril 1909 ; Apourceau a eu deux doigts écrasés et je n'ai pas encore été prévenu de cet accident afin de pouvoir *faire l'enquête. L'ouvrier chôme* encore et l'on ignore lorsqu'il pourra reprendre le travail. En ma qualité de délégué mineur, je manquerais à mon devoir si je ne venais vous mettre au courant de cet accident. J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir faire le nécessaire en insistant auprès de l'exploitant *pour que* je fasse mon enquête et que justice soit rendue d'un côté comme de l'autre.

FOSSE N° 7. — Prévenu par l'exploitant que l'ouvrier mineur Bollengier François venait d'être blessé, le délégué mineur Bultez se rendit aussitôt auprès de lui et sur les lieux de l'accident pour y établir son enquête. Il en résulte que Bollengier était occupé à faire le mur à la taille numéro 511 de la veine Madeleine, étage de 222, lorsqu'en abattant les terres avec sa pince son pied glissa. Pour ne pas tomber, il se retint avec la main. Mais une pierre énorme lui roula sur la main et lui coupa le pouce de la main droite.

Interrogé ensuite, le camarade de travail Delval Louis, âgé de 23 ans, *demeurant à Wingles*, confirma au délégué les déclarations du blessé.

Rien ne pouvant faire prévoir cet accident, le délégué conclut à un cas fortuit.

Aux mines de Courrières

FOSSE N° 2. — Le délégué mineur Hurbain nous communique le rapoprt d'accident suivant :

« J'ai été appelé le 23 juin par l'exploitant pour constater un accident survenu au nommé Roucoux Jules, 27 ans, demeurant cité du Transvaal.

De mon enquête, il résulte que cet ouvrier était en train de dépiloter et frappait avec un marteau pour chasser le dernier bois qui maintenait l'étançon, lorsque, malheureusement, il glissa en avant et tomba.

L'éboulement qui se produisit du même coup surprit ce malheureux, qui fut enseveli sous les terres.

Lorsqu'on le retira de cette fâcheuse position, on constata qu'il portait des blessures assez sérieuses à la tête, au côté droit et à la jambe gauche.

Le témoin Bellegueule Pascal, que j'ai consulté, m'a fait la même déclaration que le blessé.

J'ai remarqué que le travail était bien en ordre.

Je conclus, par conséquent, à un cas imprévu.

Aux Mines de l'Escarpelle

FOSSE N° 6. — Avisé par l'exploitant de l'accident survenu le 23 juin, à 8 heures du soi, à Milleville Oscar, âgé de 48 ans et domicilié à Leforest, maçon, étage de 300, salle des pompes, le délégué mineur Dhainaut s'est rendu sur les lieux de l'accident.

Il résulte des déclarations du blessé et du témoin Piquet Joseph, âgé de 45 ans, et domicilié à Mons-en-Pévèle, que Milleville Oscar était monté sur une berline pour percer un trou dans la maçonnerie de la bowette ; pour ce, il tenait un ciseau de la main gauche et frappait dessus de la main droite avec un marteau. A un moment donné, un éclat de brique sautait dans l'œil droit de Milleville, le faisant horriblement souffrir. Piquet a bien regardé dans l'œil de Milleville, mais il ne faisait pas assez clair pour apercevoir l'éclat de brique.

Sur les lieux de l'accident, le délégué a constaté que le trou était percé à deux mètres du sol, là où il prenait naissance, pour se continuer jusqu'à 2 m. 50 du sol, atteinnant à cet endroit à peu de choses près le sommet de la voûte de la maçonnerie de la bowette. Comme largeur le trou a 0 m. 25 à l'endroit le plus large et sert à introduire un tuyau pour communiquer aux pompes d'é*puisement* et ce *tuyau va déverser les eaux* du puits numéro 6 dans le puits numéro 2.

La cause de l'accident est *tout à fait* imprévue.

La meilleure réparation de Pneumatiques se fait chez J. VITTU, 15, rue du Ballon, St-Maurice, Lille

Maladies de la peau, Vices du sang
Ulcères de Varices
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le Flacon : 4 fr. et le
Baume Ste-Geneviève : 1.50
Franco contre envoi de 6 fr. à la pharmacie PRUVOST, 7, rue des Arts, LILLE.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Omnia — Cinématographe Pathé

(Rue Erquermoise, Lille)

Ce soir, représentation à 8 h. 3/4 : Les « Rats d'Eglise ». — L' « Eternelle Romance », de M. Daniel Riche. — Le « Diner du 9 », de M. Adrien Vely, joué par M. Prince (des Variétés). — L. « Afrique mystérieuse ». — La « Revue des troupes Alpines », par le président Faillières. — « M. le Maire à la campagne », désopilante satire d'une histoire authentique et récente. — « Deux braves cœurs ». — Les « Déménageurs ont soif », etc., etc.

T. l. j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

BRASSERIE UNIVERSELLE (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours. Matinée de 4 à 7 h ; soirée à 8 h. 1/2 ; Spectacle-Concert. — Programme : The Forbes, scène acrobatique ; Delvarès, premier ténor d'opéra ; Mme Angèle de Varces, romancière ; Harryson, chanteur ; [illegible] l'u-nijambiste pot pourri ; Juanita, chanteuse.

A [illegible] représentation deux séances de cinématograph : *L'Universel Cinéma*.

Entrée libre en semaine. — Dimanches et fêtes, entrée 0 fr. 50.

Restaurant de 1er ordre. — Cuisine soignée. — Plat du jour : 0 fr. 75, plat du soir : 1 franc.

La guérison de l'Emigrant

M. Petit Arsène, natif du Sec, par St-Sulpice-de-Donzeil (Creuse), est un émigrant, c'est-à-dire qu'exerçant la profession de terrassier, il fait partie de ces compagnies d'ouvriers qui suivent les grandes entreprises de travaux publics, travaillant pendant quelques mois dans une localité, pendant quelques mois dans une autre et reviennent au pays à la morte-saison. Dans ce milieu d'hommes qui vivent en dehors de la famille durant la plus grande partie de l'année, les Pilules Pink sont très en faveur. Dès que ces ouvriers se sentent faibles, indisposés, lorsqu'ils souffrent de l'estomac ou de douleurs, vite ils prennent les Pilules Pink et tout en travaillant, sans quitter leur besogne, ils guérissent. Ainsi a été guéri M. Petit Arsène.

« J'étais devenu faible et pâle, écrit-il, j'avais une sorte d'abattement qui me faisait trouver mon travail bien dur, et en plus de cela, je souffrais terriblement de l'estomac, ne pouvant presque plus rien manger et dépérissant de ce fait tous les jours. Pendant *les grandes chaleurs j'avais fréquemment* des saignements de nez. Ma santé n'é*tait pas bonne du tout et j'étais sur le point* d'abandonner mon travail pour retourner au pays. Des camarades m'ont heureusement recommandé de prendre les Pilules Pink. J'ai pris, en effet, ces pilules et je me suis de suite bien mieux porté. Mes malaises ont disparu, j'ai repris des forces, j'ai retrouvé une bonne mine. J'ai maintenant un appétit comme je ne m'en suis jamais connu et tout ce que je mange, je le digère parfaitement bien. Tous mes camarades de chantier sont là pour attester que si j'étais bien malade, les Pilules Pink m'ont magnifiquement rétabli en quelques jours. Je vous envoie ma photographie faite ces jours-ci, mais il est *regrettable que vous ne m'ayez pas vu au* moment de ma maladie, vous pourriez juger *si grâce* aux Pilules Pink ma mine a changé. »

Les Pilules Pink sont vendues sur la recommandation des personnes qui les ont prises. Voilà un terrassier qui ignorait probablement les Pilules Pink et certainement ses camarades de chantier qui lui ont recommandé les Pilules Pink, les avaient euxmêmes prises et s'en étaient bien trouvés. M. Petit les recommande à son tour et nous espérons que son attestation tombera sous les yeux de personnes qui ne sont pas satisfaites de leur état de santé, qui pourront, grâce aux Pilules Pink, vivre des jours meilleurs.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte ; dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco. 577.5.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 25 juin 1909.

MARCHE A TERME

La huitaine dont nous avons à rendre compte n'a pas répondu à l'attente générale ; les cours, un instant *en reprise*, ont cédé ensuite et finalement les efforts tentés pour relever le Marché n'ont obtenu aucun succès.

Les cours des Rentes d'Etats, tout autant que ceux des autres Valeurs de la Coulisse, manquent de solidité. C'est ainsi que l'on cote la Rio Tram à 466 et le Mexico à 668. Ce dernier cours encore en recul sensible et nouveau sur celui de vendredi dernier.

Par contre, nous constatons que les Valeurs dites de Traction et le Lot Congolais font relativement bonne contenance.

COMPTANT

Les dispositions du Comptant ne sont hélas pas meilleures que *celles qui se manifestent* de l'autre côté de la barre. Seules de toutes les Valeurs d'arriver à la cote, ce sont celles qui procèdent de nos Sociétés Houillères, dont la tenue est la meilleure.

Les actions de Banques se traitent dans les limites habituelles. On s'occupe activement depuis quelque temps déjà des actions de la Société Westende-Plage, respectivement à 113,75 et 39,25 pour la capital et la dividende.

L'action de capital a touché, le 1er avril écoulé, un dividende de 5 fr. et l'ère de la rémunération des titres de dividende parait, annonce-t-on, devoir être prochaine.

Les Chemins n'attirent pas spécialement l'attention, sauf toutefois les Ordinaires Sud-Ouest Brésiliens en recul à 105 après 140.

Nous apprenons que l'augmentation des recettes encaissées par l'Auxiliaire au Brésil, depuis le 1er janvier jusqu'au 15 courant, se chiffre à 344 contos ou 550.400 fr.

C'est par continuation l'indécision qui caractérise l'allure des Tramways.

La Capital Anvers cote 150,25. La recette de la 24e semaine, du 11 au 17 courant, s'est élevée à 117.686 fr. 60 contre 125.732 fr. 90, pour la semaine correspondante de 1908.

A Rosario, la plus-value de recettes, pour la semaine du 14 au 20 courant, se chiffre à 7.392.

Les Dividendes de Buenos-Ayres sont bien achalandés au delà de 46, sur l'excellente impression laissée par l'assemblée de la Belge-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres, assemblée où l'avenir de la vaste entreprise que sont les Tramways de Buenos-Ayres a été particulièrement mis en lumière.

Les Rio Tram Light restent à 468. Les résultats des cinq premiers mois font ressortir une progression de 1.274.163 francs de recettes brutes et de 709.758 fr. de recettes nettes.

A part quelques exceptions, les Valeurs Sidérurgiques ont une allure qui laisse à désirer. Forges et Tôleries Liégeoises 425. On croit savoir que les résultats obtenus pendant l'exercice 1908-1909, clos le 30 avril dernier, *sont légèrement* supérieurs à ceux de l'exercice précédent, sans cependant permettre la rémunération du capital.

C'est le 3 juillet prochain que se tiendra l'assemblée annuelle de la Société de Saint-Léonard (Machines et Outils). Les comptes qui y seront présentés font ressortir un bénéfice net de 440.979 fr. 80 contre 531.156 fr. 32 en 1907-08. Ce résultat permet la répartition d'une rémunération égale à celle de l'an dernier, soit 50 fr. par action.

Nous avons dit que la Société de Kolomna ne distribuerait pas de dividende pour 1908.

Aujourd'hui, *pour compléter* nos renseignements, nous signalerons que le rapport qui vient d'être publié permet d'envisager plus favorablement l'exercice courant. Ce document nous apprend que la Société a dû modifier un peu en 1908 son genre de travail, ayant eu l'exécution de commandes de wagons de tramways et de voyageurs en place de wagons de marchandises, dont elle avait la spécialité : elle a des commandes importantes du même genre pour 1909 et a fait *l'acquisition de plusieurs nouveaux brevets* intéressants.

Ainsi que nous le disons plus haut, l'allure des Valeurs Houillères a été très satisfaisante pendant la huitaine écoulée, et le tableau ci-après permettra de se rendre compte du chemin parcouru par ces titres, à huit jours d'intervalle :

Valeurs	18 juin	24 juin
Bonne-Espérance et Batterie	3525	3597
Centre Jumet	1410	1423
Chevalières à Dour	1755	1765
Courcelles-Nord	2130	2150
Gosson-Lagasse	3750	3828
Maireux	1025	1125
Mariemont	2675	2685
Monceau Fontaine	8790	8937
Noël-Sart	3325	3450
Nord de Gilly	1005	1137
Patience et Beaujonc	837	850
Petit Try	1432	1500
Sacré-Madame	4500	4575
Trieu-Kaisin	1285	1300
Wérister	4547	4575

Routcheuko 350, dernier cours. Le résultat pour cette Société houillère pendant l'exercice écoulé permet de ramener le solde déficitaire, qui s'élevait à 1.400.536 fr. l'an dernier, à 870.176 fr. 81.

L'action Hessaix reste ancrée à 2.306. Les comptes présentés à l'assemblée, qui a eu lieu cette semaine, se soldent par un bénéfice à répartir de 749.569 fr. 36, qui permet d'attribuer un dividende de 45 fr. par action contre 60 fr. l'année dernière.

— LE —
Réveil du Nord
est en vente à PARIS, tous les jours, aux Bibliothèques de la Gare du Nord et chez Madame Schneider (kiosque 50), boulevard Montmartre, 2.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grand'Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

FÉDÉRATION DU LIVRE — Lille-13e Section

Le Gérant : Emile GAST.

Lille, 44, rue de Béthune

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
du 26 Juin 1909

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	97 15	97 17
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	... ..	... ..
Russe consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..
Russe 3 0/0	.. ..	74 60
Argentin 1896	.. ..	.. ..
Argentin 1900	.. ..	.. ..
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbie 4 0/0	84 70	85 10
Brésil 5 0/0	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	.. ..	85 10
Ext. Espagne 4 0/0	93 50	93 45
Portugais 3 0/0	.. ..	64 20
Turc unifié	93 10	93 90

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	.... ..	.... ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1663 ..	1667 ..
Compt. nat. d'Escompte	.. ..	.. ..
Crédit Foncier	... ..	... ..
Crédit Lyonnais	1243 ..	1243 ..
Société Générale	.. ..	... ..
Banq. fr. Comm. et Ind.	... ..	... ..
Société franç. Mines d'Or	.. ..	.. ..
Robinson Banck	.. ..	.. ..
Banque Ottomane	726 ..	723 ..
Banque Imp. d'Autriche	.. ..	.. ..

Chemins de fer — Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	.... ..	.... ..
P.-L.-M.	.... ..	1295 ..
Midi	.... ..	.... ..
Nord	1740 ..	1740 ..
Orléans	.. ..	.... ..
Ouest	... ..	.... ..
Métropolitain	522 ..	522 ..
Omnibus	.... ..	1370 ..
Wagons-Lits	.. ..	... ..
Traction	... ..	... ..
Thomson-Houston	708 ..	705 ..
Est-Parisien	.. ..	.. ..
Industrie-Electrique	.. ..	.. ..
Lombards	.. ..	.. ..
Méridionaux italiens	... ..	... ..
Nord-Espagne	355 ..	356 ..
Saragosse	421 ..	422 ..
Andalous	... ..	203 ..

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	.... ..	4770 ..
Dynamite Centrale	... ..	664 ..
Hartmann	533 ..	529 ..
Métaux	... ..	346 ..
Sels gemmes	... ..	... ..
Sosnowice	1587 ..	158. ..
Tabacs Ottomans	400 ..	399 ..
Kertch	.. ..	.. ..
Briansk	... ..	272 ..
Maltzoff	... ..	... ..
Tharsis	156 0	156 50
Rio-Tinto	1924 ..	1926 ..
Laurium-Grec	59 50	58 ..

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	39 ..	35 75
Cap Cooper	201 50	202 ..
Goldfields	157 ..	159 50
De Beers	380 50	359 ..
East Rand	134 ..	135 ..
Ferreira	... ..	536 ..
Geldenhuis Estate	... ..	35 75
Goerz	... ..	... ..
Hanchaca	88 ..	88 ..
Mozambique	... ..	... ..
Rand Mines	254 50	254 ..
Randfontein	... ..	69 ..
Robinson Gold	... ..	279 ..

Emprunts des Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	346 75	545 ..
— 1869 3 0/0	... ..	505 ..
— 1871 3 0/0	409 ..	408 ..
— 1875 4 0/0	544 ..	543 50
— 1892 2 1/2	363 ..	363 ..
— 1898 2 0/0	421 25	... ..
— 1899 2 0/0	410 ..	408 50
— Métro 1904 2 1/2	444 ..	444 ..
Marseille	412 50	411 50
Amiens	116 50	117 25
Bordeaux	510 ..	513 ..
Lyon	112 75	112 50
Lille 3 0/0	.. ..	.. ..
Crédit Fonc., bons 1887	69 50	70 ..
— — 1888	69 50	69 75
Communales 1879	482 ..	483 25
— 1880	503 50	503 ..
— 1891	399 ..	395 50
— 1892	461 ..	463 ..
— 1899	464 ..	464 ..
Foncières 1879	505 ..	504 75
— 1883	435 ..	435 0
— 1885	467 50	465 50
— 1895	470 ..	471 ..
Bône-Guelma	432 ..	432 ..
Départements 3 0/0 1888	... ..	421 ..
Economiques 3 0/0	... ..	... ..
Est Algérien 3 0/0	... ..	432 ..
Ouest Algérien 3 0/0	431 ..	.. ..
Est 3 0/0 ancien	439 ..	439 ..
— 3 0/0 nouveau	439 ..	439 ..
— 2 1/2 —	401 ..	400 ..
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	433 50	432 75
— 3 0/0 nouveau	435 ..	435 ..
— 2 1/2 —	393 75	393 50
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	450 ..	450 ..
— 3 0/0 no.	441 ..	433 ..
— 2 1/2	403 75	402 50
Orléans 3 0/0 ancien	440 25	440 ..
— 3 0/0 nouveau	435 25	434 ..
— 2 1/2 —	393 25	393 75
Ouest 3 0/0 ancien	433 ..	433 ..
— 3 0/0 nouveau	435 ..	434 25
— 2 1/2 —	393 ..	391 ..
Sud France 3 0/0	413 25	42. ..
Andalous 3 0/0 1re série	357 ..	358 ..
— 3 0/0 2e série	... ..	35. ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	393 ..	393 ..
— 3 0/0 2e —	382 ..	381 ..
— 3 0/0 3e —	386 50	386 50
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	399 ..	399 ..
— 3 0/0 2e —	395 ..	395 ..
Pampelune 3 0/0	370 50	370 50
Autriche anc. 1re hyp.	430 ..	428 ..
— nou. 2e —	423 ..	423 50
Lombards	290 50	291 ..
Wagons-Lits	507 ..	506 50
Suez 5 0/0	603 50	605 50
Suez 3 0/0	... ..	482 50
Panama obl. et b. lots	117 ..	115 ..
— 5 0/0	.. ..	.. ..
— 4 0/0	.. ..	.. ..
Panama 1re série	.. ..	.. ..
— 2e —	.. ..	.. ..
— 3e — r. à 1000	112 ..	... ..

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Valeurs

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Rente Belge 3 0/0	95 55	95 50
Ville d'Anvers 1887	100 75	100 75
Anvers 1902	94 75	94 75
Bruxelles 1902	103 ..	.. ..
Bruxelles 1905	95 ..	95 50
Ville de Gand 1896	89 ..	80 75
Lots Congo	88 25	90 ..
Banque Nationale	.62 ..	.. ..
Fond. Chemins Congo	.. ..	4450 ..
Div. Tr. Bruxellois	920 ..	910 75
Angleur	... ..	222 ..
Cockerill	1800 ..	1799 ..
Ougrée	1110 ..	1180 ..
Sarrebruck	... ..	... ..
Anderlues	880 ..	880 ..
Bernissart	719 ..	710 ..
Bois-d'Avroy	907 ..	907 ..
Borinage Central	638 ..	63 ..
Charbonnages Belges	431 ..	427 50
Chevalières à Dour	... ..	1765 ..
Esper. et Bonne-Fortune	912 50	965 ..
Fontaine-Lévêque	2390 ..	2380 50
Gouffre	2325 ..	2301 ..
Grand-Buisson	1420 ..	1350 ..
Grande-Machine	3825 ..	3820 ..
Horloz	... ..	2440 ..
Houillères-Unies	302 ..	305 50
Mariemont	2725 ..	2765 ..
Noël Sart Culpart	3410 ..	3325 ..
Nord de Charleroi	3162 ..	3150 ..
Patience Beaujonc	851 50	840 ..
Produits au Flénu	5400 ..	.. ..
Réunis de Charleroi	2200 ..	2267 ..
Sacré-Madame	4575 ..	4500 ..
Trieu-Kaisin	1247 ..	1265 ..
Asturienne	6050 ..	6075 ..
Nebida	29. ..	292 ..
Vieille-Montagne	842 ..	820 ..
Diepels-Masser	.. ..	.. ..
Katanga	1140 ..	1145 ..
Silésie	1432 ..	1464 ..
Métropolitain	524 ..	522 ..
Briansk	... ..	2 0 ..
Dnieprovienne	1250 ..	1200 ..
Métallurgie Russo-Belge	1000 ..	1050 ..
Matériel Franco-Belge	1002 ..	1047 ..
Kaiping	54 78	53 50

BOURSE DE LILLE

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Albi	.... ..	.... ..
Aniche	1765 ..	1761 ..
Anzin	.... ..	.... ..
Bully-Grenay (entier)	.... ..	3025 ..
— (50e)	101 ..	100 75
Bruay	99. ..	995 ..
Carvin	239. ..	.... ..
Carvin 1/5	509 ..	.71 ..
Clarence	365 ..	353 ..
Courrières	2917 ..	2915 ..
Crespin	64 ..	.. ..
Douchy	1.85 ..	.... ..
Dourges	327 ..	325 ..
Drocourt	550 ..	.... ..
Escarpelle	1015 ..	1005 ..
Ferfay	... ..	579 ..
Ferques	.. ..	.. ..
Flines	74 50	74 ..
Lens (100e)	590 ..	588 ..
— (1000e)	6. 50	58 ..
Liévin	42 0 ..	4283 ..
— (50e)	145 ..	145 ..
Ligny	... ..	657 ..
Marles 30 0/0	2330 ..	2355 ..
Marles (20e)	161 ..	161 ..
Meurchin	... ..	.... ..
Meurchin (5e)	2325 ..	.... ..
Ostricourt	2570 ..	2590 ..
Thivencelles	1030 ..	.... ..
Vicoigne (20e)	1 07 ..	1067 ..
Vicoigne (10e)	15. 50	... ..
Denain-Anzin	.... ..	2080 ..

Transmis par MM. SCHNEIDER, FAVIER et Cie, Grde-Place, Lille.

FEUILLETON DU 28 JUIN. — N. 113

LES DEUX DIANE

par Alexandre DUMAS

Gabriel prenait un sombre plaisir à se reporter ainsi au jour de l'outrage pour entretenir son courage avec sa colère.

Quand il revoyait les noires murailles du Châtelet, quand il revoyait surtout la tombe de marbre où était venue aboutir la souffrance d'une si noble vie, l'effrayante matinée où il avait fermé les yeux à son père assassiné se représentait à lui dans toute son horreur.

Alors, ses poings se crispaient, ses cheveux se hérissaient, sa poitrine se gonflait, et *il sortait de cette contemplation* terrible avec une haine toute neuve.

Dans ces moments-là, Gabriel regrettait d'avoir mis sa vengeance à la remorque des circonstances : attendre lui devenait insupportable.

Enfin ! tandis qu'il attendait si patiemment, les meurtriers étaient triomphants et joyeux ! Ce roi trônait paisiblement dans son Louvre ! Ce connétable s'enrichissait des misères du peuple ! Cette Diane de Poitiers s'enivrait de ses amours infâmes.

Cela ne pouvait durer ! Puisque la foudre de Dieu dormait, puisque la douleur des opprimés tremblait, Gabriel se passerait de Dieu et des hommes, ou plutôt il serait l'instrument et des justices célestes et des rancunes humaines.

Là-dessus, emporté par un mouvement irrésistible, il portait la main à la poignée de son épée, il faisait un pas pour sortir...

Mais alors, sa conscience épouvantée lui rappelait la lettre de Diane de Castro, cette lettre écrite de Calais, dans laquelle sa bien-aimée le suppliait de ne pas punir par lui-même, et, à moins qu'il ne fût un instrument involontaire, de ne pas frapper, fût-ce des coupables.

Gabriel relisait cette lettre touchante et laissait retomber son épée au fourreau.

Indigné de ses remords, il se remettait à attendre.

Gabriel, en effet, était bien de ceux qui agissent, et non pas de ceux qui conduisent. Sans énergie était admirable quand il avait avec lui une armée, un parti ou seulement un *grand homme. Mais il n'était ni* d'un rang, ni d'une nature à exécuter seul des *choses extraordinaires, même dans le bien*, à plus forte raison dans le crime. Il n'était ni un prince puissant, ni un puissant génie. Le pouvoir et la volonté de l'initiative lui manquaient également.

A côté de Coligny et du duc de Guise, il avait accompli de surprenants exploits. Mais maintenant, comme il l'avait donné à entendre à Martin-Guerre, sa tâche était bien changée : au lieu de l'ennemi à combattre, il avait son roi à punir. Et personne, cette fois, pour l'aider dans cette œuvre terrible !

Il comptait encore, néanmoins, sur ces mêmes hommes qui lui avaient prêté déjà leur puissance, sur Coligny le protestant, sur le duc de Guise l'ambitieux.

Une guerre civile pour la défense de la *vérité religieuse* une révolte pour le triomphe de l'usurpation d'un grand génie, telles étaient les espérances secrètes de Gabriel. La mort ou la déposition de Henri II, son châtiment, dans tous les cas, résultait de l'un ou de l'autre de ces soulèvements. Gabriel s'y montrerait au second rang, comme un homme du premier. Il tiendrait jusqu'au bout le serment fait au roi lui-même : il poursuivrait le parjure jusque dans ses *enfants et petits-enfants*.

Si ces deux chnaces lui manquaient, Gabriel, accoutumé à ne venir qu'à la suite, n'aurait plus qu'à laisser faire Dieu.

Mais ces deux chances ne parurent pas d'abord devoir lui manquer. Un jour, le 13 juin, Gabriel reçut presque en même temps deux lettres.

La première lui fut apportée, vers les cinq heures de l'après-midi, par un homme mystérieux qui ne voulut la remettre qu'à lui seul, et ne la lui remit qu'après avoir comparé les traits de son visage aux indications d'un signalement précis.

Voici en quels termes cette lettre était conçue :

« Ami et frère,

» L'heure est venue, les persécuteurs ont » levé le masque. Bénissons Dieu ! Le mar» tyre mène à la victoire.

» Ce soir même, à neuf heures, cherchez, » place Maubert, une porte de couleur bru» ne, au numéro 11.

» Vous frapperez à cette porte trois coups » séparés par un intervalle régulier. Un » homme ouvrira et vous dira : N'entrez pas » vous n'y verriez pas clair. Vous lui répon» drez : J'apporte ma lumière avec moi. » L'homme vous conduira à un escalier de » dix-sept marches que vous gravirez dans » l'obscurité. En haut, un second acolyte » vous abordera en vous disant : Que de» mandez-vous ? Répondez : Ce qui est juste » Vous serez introduit, alors dans une » chambre déserte où quelqu'un vous dira » à l'oreille le mot d'ordre : « Genève ». Vous » répondrez par le mot de ralliement : « Gloire ». Aussitôt l'on vous amènera parmi » ceux « qui ont aujourd'hui besoin de » vous ».

» A ce soir, ami et frère. Brûlez ce billet. » Discrétion et courage. » L. R. »

Gabriel se fit apporter une lampe allumée, *brûla devant le messager la lettre et lui dit* pour toute réponse :

— J'irai.

L'homme salua et se retira.

— Allons, se dit Gabriel, voilà enfin les religionnaires qui se lassent !

Sur les huit heures, comme il réfléchissait encore à cette convocation de La Renaudie, un page aux armes de Lorraine fut amené auprès de lui par Aloyse.

Le page était porteur d'une lettre ainsi conçue :

« Monsieur et cher compagnon,

» Je suis depuis six semaines à Paris, de » retour de cette armée où je n'avais plus » que faire.

» On m'assure que vous devez être aussi » *depuis quelque temps chez vous*. Comment » ne vous ai-je pas revu ? M'auriez-vous ou» blié aussi dans ces temps d'ingratitude » et d'oubli ? non, je vous connais, c'est » chose impossible.

» Venez donc : Je vous attendrai, si vous » voulez, demain matin, à dix heures dans » mon logement des Tournelles.

» Venez, ne fût-ce que pour nous consoler » mutuellement de ce qu'ils ont fait de nos » succès.

» Votre ami bien affectionné,

» François DE LORRAINE »

— J'irai, dit encore simplement Gabriel au page.

Et, quand l'enfant se fut retiré :

— Allons, pensa-t-il, voilà aussi l'ambitieux qui s'éveille !

Bercé par un double espoir, il se mettait en route un quart d'heure après pour la place Maubert.

V

Un conciliabule de protestants

La maison du numéro 11 de la place Maubert, où la lettre de La Renaudie donnait rendez-vous à Gabriel, était celle d'un avocat nommé Trouillard. On la citait déjà vaguement dans le peuple comme un lieu de réunion de hérétiques. Des chants lointains de psaumes entendus quelquefois le soir par les voisins avaient accrédité ces bruits dangereux. Mais ce n'étaient que des bruits, et la police du temps n'avait pas encore eu le *temps de les vérifier*.

Gabriel trouva sans peine la porte brune, et, d'après *les instructions de la lettre*, frappa trois coups régulièrement espacés.

La porte s'ouvrit comme d'elle-même, mais une main saisit dans l'ombre la main de Gabriel, et quelqu'un lui dit :

— N'entrez pas, vous n'y verriez pas clair

— J'apporte avec moi ma lumière, répondit Gabriel, selon la formule.

— Entrez alors, lui dit la voix, et suivez la main qui vous guide.

Gabriel obéit et fit ainsi quelques pas. Puis, on le lâcha en disant :

— Allez maintenant.

Gabriel sentit avec son pied la première *marche d'un escalier. Il compta* dix-sept degrés et s'arrêta.

— Que demandez-vous ? lui dit une autre voix.

— Ce qui est juste, répondit-il.

Une porte s'ouvrit aussitôt devant lui, et il entra dans une chambre éclairée par une faible lumière.

Un homme s'y trouvait seul, qui s'approcha de Gabriel et lui dit tout bas :

— « Genève » !

— « Gloire » ! repartit sur-le-champ le jeune comte.

L'homme, alors, frappa sur un timbre et La Renaudie en personne entra par une porte dérobée.

Il vint à Gabriel et lui serra la main affectueusement.

— Savez-vous ce qui s'est passé au Parlement aujourd'hui ? lui demanda-t-il.

— Je ne suis *pas sorti de chez moi*, répondit Gabriel.

— Vous allez donc tout apprendre ici, reprit La Renaudie. Vous ne vous êtes pas encore engagé avec nous, n'importe ! nous nous engagerons avec vous. Vous saurez nos desseins, vous compterez nos forces : il n'y aura plus rien de secret pour vous dans les choses de notre parti. Vous, cependant, vous *resterez libre* d'agir seul ou avec nous, à votre gré. Vous m'avez dit que vous étiez des nôtres *d'intention*, cela suffit. Je ne vous demande même pas votre parole de gentilhomme de ne rien révéler de ce que vous verrez ou entendrez. Avec vous, la précaution est inutile.

— Merci de cette confiance ! dit Gabriel touché. Je ne vous en ferai pas repentir.

— Entrez avec moi, reprit La Renaudie, et restez à mon côté : je vous dirai à mesure les noms de nos frères que vous ne connaîtrez pas ! Vous jugerez par vous-même, du reste. Venez.

Il prit Gabriel par la main, poussa le ressort secret de la porte dérobée, et entra avec lui dans une grande salle oblongue où deux cents personnes environ étaient rassemblées

Quelques flambeaux épars çà et là n'éclairaient qu'à demi les groupes mouvants. D'ailleurs, ni meubles *ni tentures*, ni bancs : une chaire de bois grossier pour le ministre ou l'orateur : voilà tout.

La présence d'une vingtaine de femmes expliquait mais ne justifiait nullement, hâtons-nous de le dire, les calomnies auxquelles donnaient lieu parmi les catholiques ces